

L'EMA restreint le recours au daclizumab

Abderrahim DERRAJI - 2017-07-13 13:18:41 - Vu sur pharmacie.ma

Pendant que l'EMA (European Medicines Agency) réexamine le profil de sécurité d'emploi du daclizumab (Zinbryta), un médicament indiqué dans la prise en charge de la sclérose en plaque, elle a préféré restreindre son utilisation aux patients atteints d'une maladie récidivante très active n'ayant pas répondu à un autre traitement et aux patients atteints d'une maladie récidivante à évolution rapide ne pouvant pas être traitée par d'autres médicaments. Les patients présentant une lésion du foie ne doivent pas, non plus, bénéficier de ce traitement. L'EMA préconise la surveillance de la fonction hépatique chez les patients qui reçoivent le daclizumab, comme elle le contre-indique chez les sujets atteints de maladies auto-immunes autres qu'une sclérose en plaques. Elle déconseille également toute association avec d'autres médicaments hépatotoxiques. Cette décision, au demeurant provisoire, a été prise à la suite d'un cas mortel d'insuffisance hépatique fulminante dans le cadre d'une étude observationnelle en cours et de quatre autres cas graves de lésion du foie.